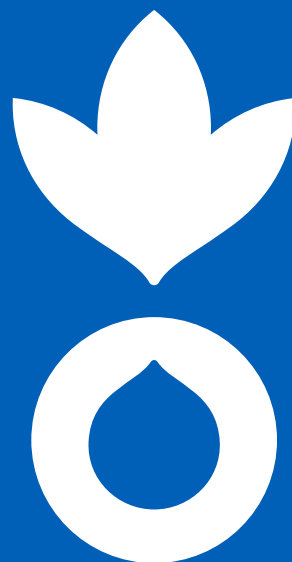


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LA RÉGION NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE



POINTS SAILLANTS

- Bonne disponibilité en pâturage et en eau sur la quasi-totalité des sites enquêtés
- État d'embonpoint du bétail globalement bon à passable ; alerte localisée à Diawala (petits ruminants critiques) et Togolokaye.
- Foyers de maladies sur 3 sites (fièvre aphteuse à Kong, infections pulmonaires à Ferkessédougou, maladies à Téhini) et mortalités limitées.
- Vols de bovins sur 3 sites et tensions autour de l'eau à Niellé.
- Marchés tous ouverts.
- Hausse des prix du bétail et baisse des prix des céréales de base (mil, maïs).
- Nette amélioration des termes de l'échange caprin/mil, très marquée dans le Tchologo (+48% sur la période, +74% sur un an).



Le projet de surveillance pastorale sur la zone frontalière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire est mis en œuvre conjointement par Action contre la Faim (ACF) et l'Organisation Professionnelle des Éleveurs du Nord de la Côte d'Ivoire (OPEN-CI).

Ce projet est une activité du projet Approche Territoriale Intégrée (ATINORD) Résilience, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne (UE).

Les enquêtes de terrain concernent 19 sites sentinelles répartis dans les régions de Bounkani (9 sites) et Tchologo (10 sites) en Côte d'Ivoire. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire et sont ensuite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active) et est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	1
Contexte.....	4
Conditions générales d'élevage	4
Concentration et mouvements de bétail.....	4
Disponibilité en pâturage.....	5
Ressources en eau et sources d'abreuvement des animaux.....	7
Feux de brousse	9
État d'embonpoint et de santé des animaux	10
Vols de bétail, conflits et insécurité	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral, disponibilité en aliment pour bétail ...	15
Situation des personnes réfugiées	18
Situation des marchés	19
Marchés à bétail et de produits agricoles	19
Termes de l'échange	22
Conclusion	23
Perspectives.....	23
Recommandations	24
Informations et contacts	26
Financements.....	26

CONTEXTE

La période août-septembre 2026 correspond à une période de pic en ce qui concerne la saison des pluies sur la région nord de la Cote d'Ivoire, marquée par une bonne pluviométrie qui a favorisé la reconstitution des ressources en pâturage et en eau.

Le contexte demeure marqué par des mouvements transfrontaliers de populations et de bétail en provenance du Sahel, notamment du Mali, et par des tensions ponctuelles autour de l'accès aux ressources naturelles dans les zones d'accueil. Les circuits commerciaux fonctionnent normalement et les conditions économiques sont globalement favorables aux éleveurs.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ÉLEVAGE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BÉTAIL

La figure 1 présente la concentration du bétail sur la période d'août à septembre 2026. Elle est globalement jugée moyenne sur les deux régions, avec des pics de concentrations dans les localités de Danoa (Département de Doropo), Nafana (Département de Kong) et Poulo (Département de Ferkessédougou).

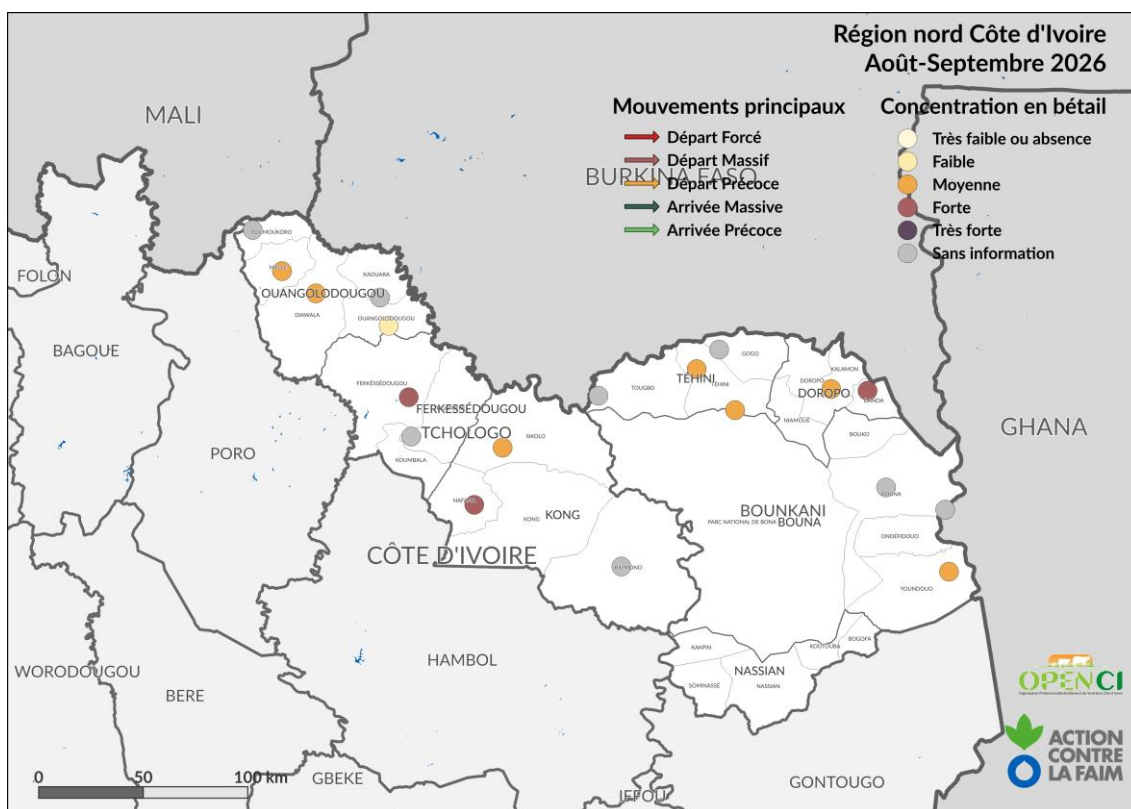


Figure 1 – Concentration du bétail d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La période août-septembre, au cœur de la saison des pluies, s'accompagne d'une bonne disponibilité en eau et en pâturage qui permet une dispersion relative des troupeaux ; la concentration reste ainsi majoritairement moyenne. Les fortes concentrations observées à Doropo, Kong et Ferkessédougou traduisent l'attractivité des zones dotées de points d'eau permanents, de marchés actifs et d'aires d'accueil de transhumants. Cette pression localisée accroît le risque de dégradation des ressources et de tensions agropastorales, comme l'illustrent les conflits relevés à Niellé.

DISPONIBILITÉ EN PÂTURAGE

La figure 2 représente la fraction du sol couverte par la végétation active sur la période août-septembre 2026. Ce constat est cohérent avec les observations de terrain, qui qualifient la disponibilité en pâturage de suffisante à très suffisante sur la majorité des sites enquêtés.

Le pic de la saison des pluies favorise le développement du tapis herbacé et une couverture végétale élevée sur l'ensemble de la région. Cette dynamique explique la bonne disponibilité fourragère constatée sur le terrain et soutient l'état d'embonpoint globalement satisfaisant du bétail. Elle constitue un facteur favorable à la reconstitution des réserves corporelles des animaux avant la saison sèche.

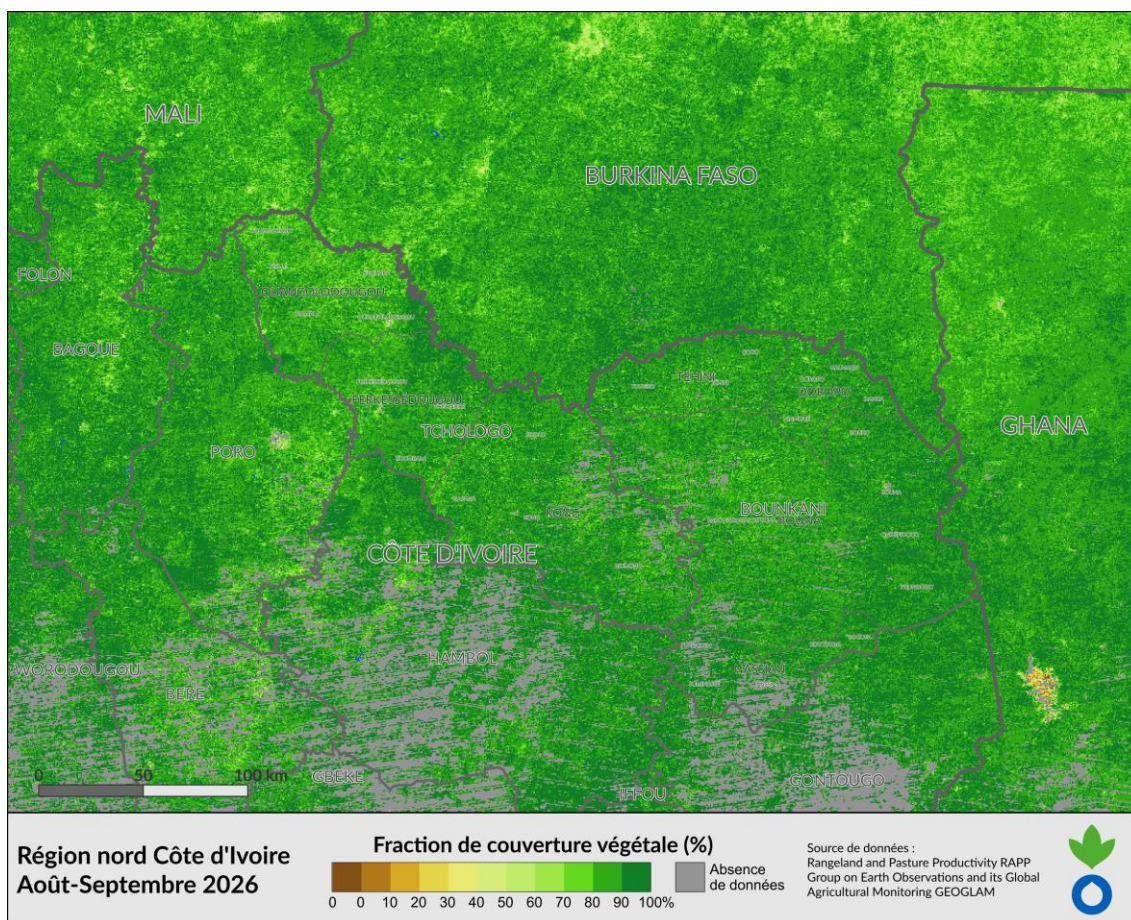


Figure 2 – Fraction de couverture végétale d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 3 représente l'anomalie de la fraction de couverture végétale, c'est-à-dire l'écart entre la couverture observée et la moyenne historique (données depuis 2001) sur la période d'août à septembre 2026. Les observations de terrain, majoritairement favorables en matière de pâturage, suggèrent une situation proche ou légèrement supérieure à la normale, à l'exception de certaines zones (telles que Diawala dans le Département de Ouangolodougou) où le pâturage est jugé insuffisant.

Une anomalie positive ou proche de la normale indique une saison de production fourragère satisfaisante, gage de sécurité pastorale pour les mois à venir. Les rares poches déficitaires, cohérentes avec le pâturage jugé insuffisant à Diawala, appellent une vigilance ciblée. Le suivi de ces anomalies permet d'anticiper d'éventuelles tensions sur le fourrage en fin de saison sèche.

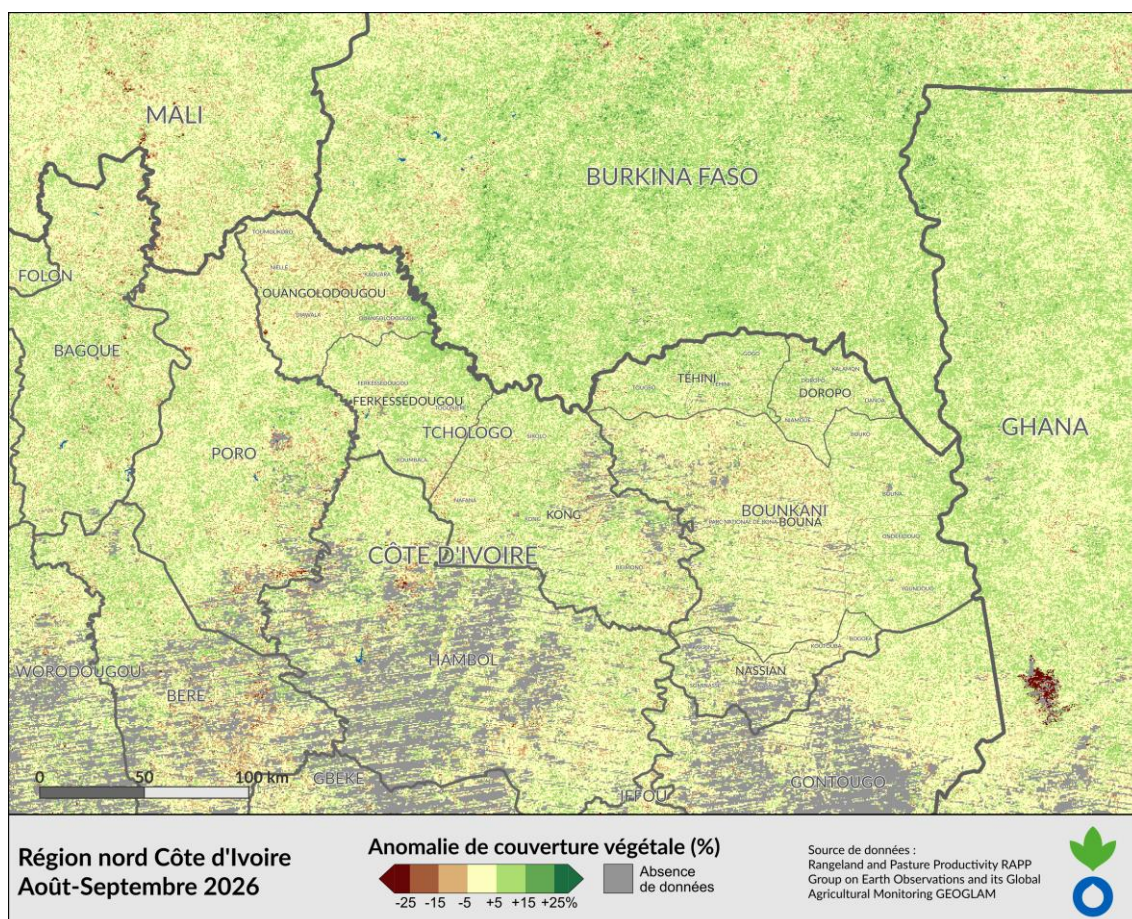


Figure 3 – Anomalie de la fraction de couverture végétale d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

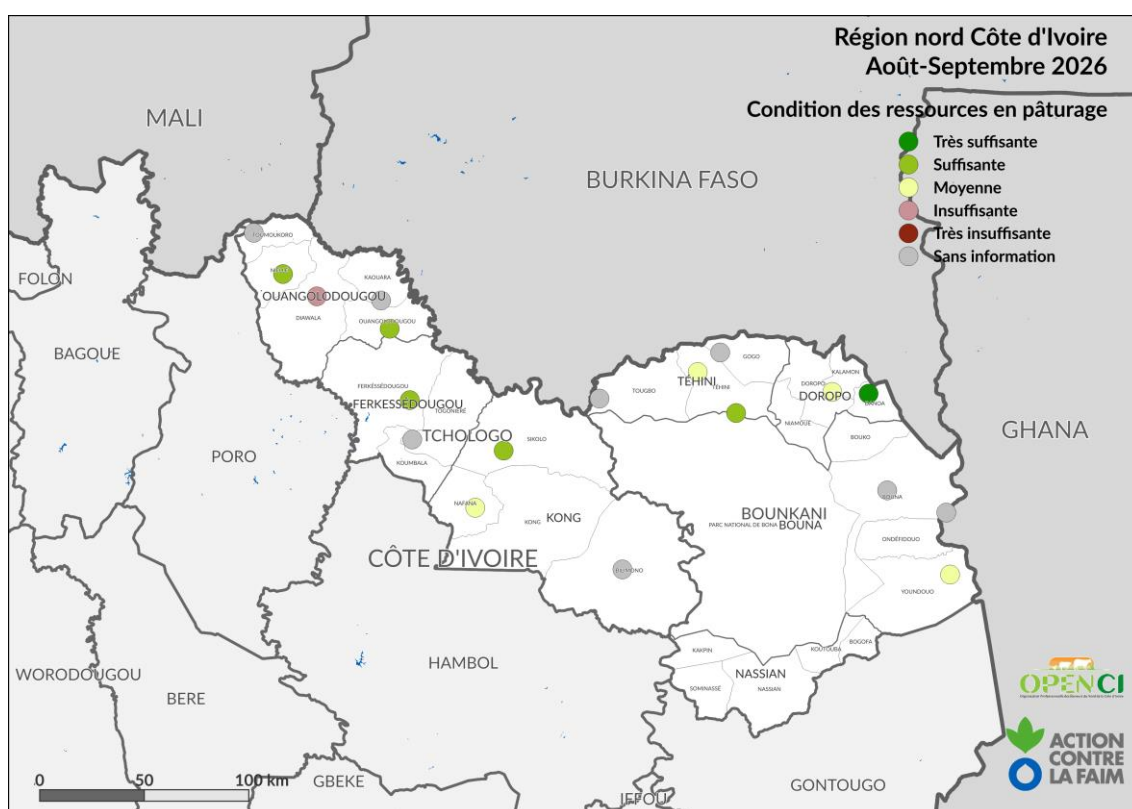


Figure 4 – État des ressources en pâturage d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 4 restitue l'état des ressources en pâturage sur la période d'août à septembre 2026. Globalement, le pâturage est jugé moyen (dans la région du Bounkani) à suffisant (dans la région du Tchologo). Toutefois, l'état des ressources en pâturage est jugé insuffisant sur le site de Diawala .

La bonne pluviométrie de la période explique une disponibilité fourragère moyenne à suffisante sur la majorité des sites, favorable à l'alimentation et à l'engraissement du bétail. Le cas de Diawala (pâturage insuffisant depuis juin et qui se poursuit sur la période d'août à septembre), associé à un embonpoint critique des petits ruminants, constitue un point d'alerte localisé. Une gestion raisonnée de la charge animale y est nécessaire pour éviter la dégradation du couvert et préserver l'état des animaux.

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES D'ABREUVEMENT DES ANIMAUX

La figure 5 présente l'anomalie de présence d'eau de surface par rapport à la normale sur la période d'août à septembre 2026. Les zones en bleu indiquent une présence d'eau supérieure à la normale, tandis que les zones en rouge indiquent un déficit. L'anomalie de présence d'eau de surface est globalement positive (dans la région du Tchologo) à très positive (dans la région du Bounkani).

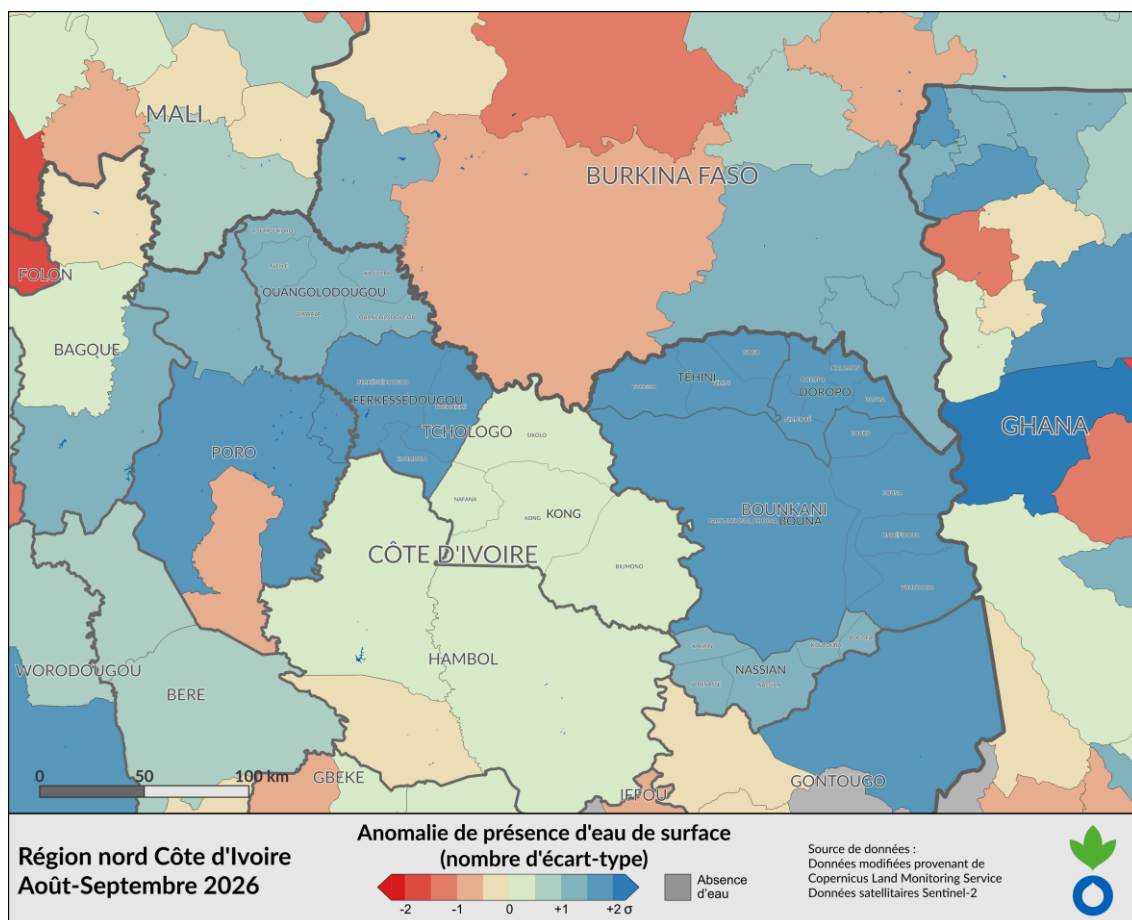


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

Ce constat concorde avec les relevés de terrain, où la disponibilité en eau est jugée suffisante à très suffisante sur la quasi-totalité des sites suite à des pluies très abondantes sur la période d'août à septembre 2026. Cela traduit une évolution positive de la situation des ressources en eau par rapport à la période précédente de juin à juillet 2026, marquée

par une anomalie de présence d'eau légèrement déficitaire sur la région du Bounkani. La recharge des mares et cours d'eau en saison des pluies se traduit par une disponibilité en eau de surface abondante, réduisant les distances d'abreuvement et la compétition autour des points d'eau. Cette situation limite les risques de conflits liés à l'eau et soutient l'état sanitaire du bétail. Elle demeure toutefois transitoire et devra être suivie à l'approche de la saison sèche.

La figure 6 présente l'état des ressources en eau sur la période d'août à septembre 2026. Sur les sites enquêtés, l'eau est jugée globalement suffisante sur les régions du Tchologo et du Bounkani. Toutefois, l'état des ressources en eau est jugé moyen dans deux sites de la région du Bounkani (Piayedans le Département de Bouna, Togolokaye dans le Département de Téhini). Aucun site ne signale de situation insuffisante ou critique en eau.

L'abondance des ressources en eau, sur la majorité des sites enquêtés, résulte directement des pluies saisonnières et de la recharge des mares et fleuves. Elle facilite l'abreuvement des troupeaux et réduit les tensions autour des points d'eau. Les niveaux seulement moyens à Piaye/Bouna et Togolokaye, conjugués à des forages en panne, méritent une attention pour sécuriser l'accès à l'eau en toute saison.

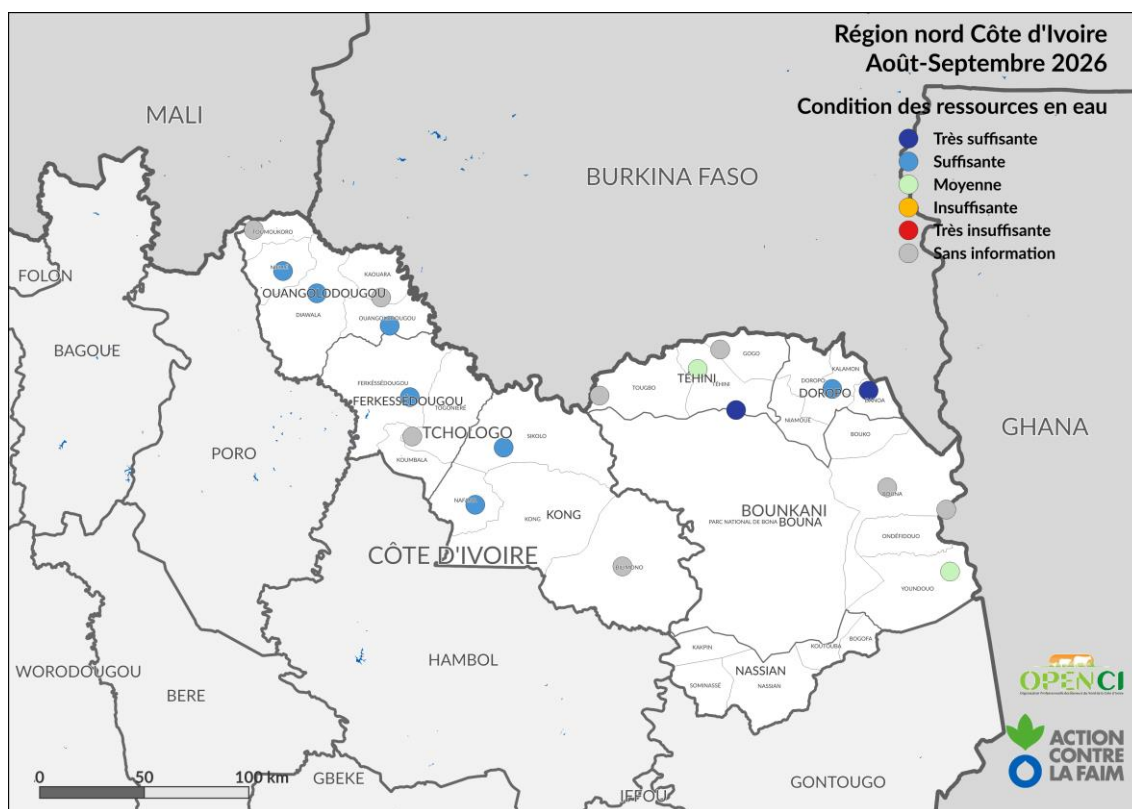


Figure 6 – État des ressources en eau d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 7 présente les principales sources d'abreuvement des animaux sur la période d'août à septembre 2026. Les mares constituent la source dominante d'abreuvement des animaux, suivies des rivières et des barrages dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

La prédominance des mares comme source d'abreuvement est caractéristique de la saison des pluies : ces points d'eau temporaires sont nombreux, facilement accessibles et gratuits. La dépendance aux mares saisonnières constitue néanmoins une vulnérabilité,

car leur assèchement progressif en saison sèche reportera la pression sur les rares points d'eau permanents.

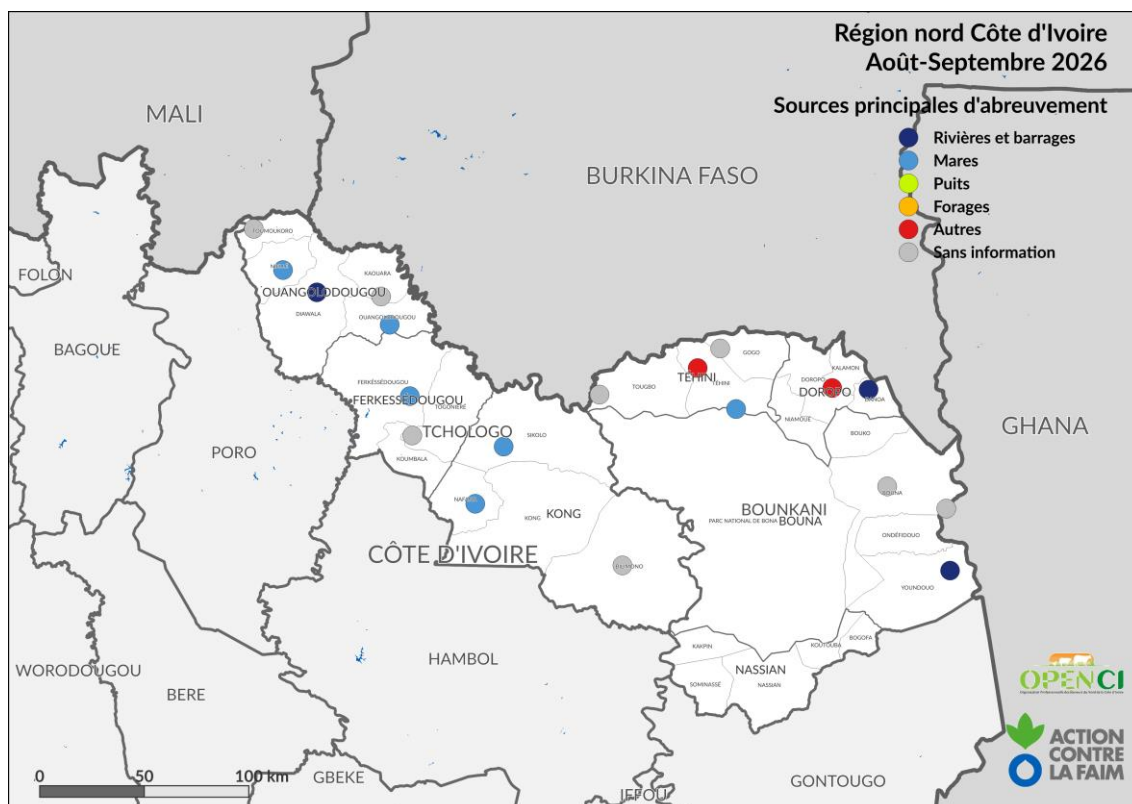


Figure 7 – Sources principales d'abreuvement d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

FEUX DE BROUSSE

La figure 8 représente la survenue et la taille des incendies et feux de brousse sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Sur l'ensemble des sites enquêtés, aucun feu de brousse n'a été signalé.

L'absence de feux de brousse est cohérente avec la saison humide, où l'humidité de la végétation limite fortement les départs de feu. Cette situation préserve le tapis herbacé et les réserves fourragères. La vigilance devra toutefois être renforcée en début de saison sèche, période durant laquelle les feux de brousse redeviennent fréquents et menacent les pâturages.

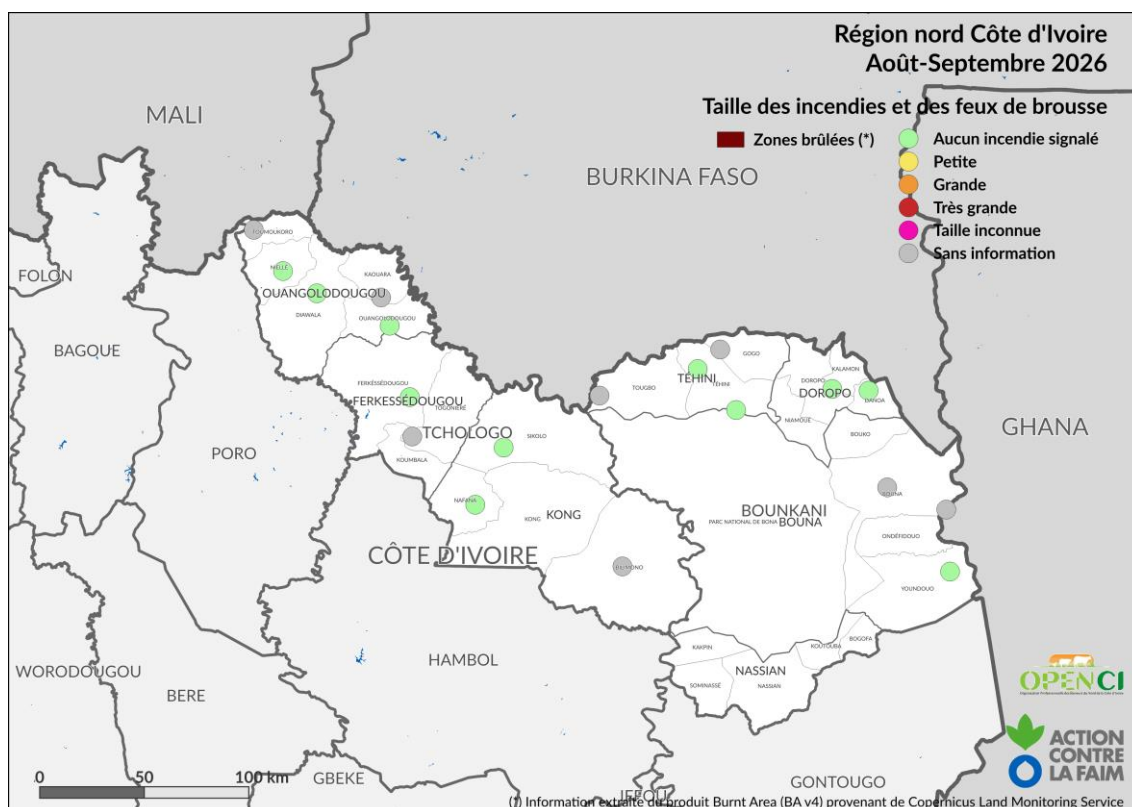


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

La figure 9 présente l'état d'embonpoint des petits ruminants (ovins, caprins) sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. L'embonpoint est jugé globalement passable (dans les localités de Doropo, Piaye, Téhini, Nafana, Niellé) à bon (dans les localités de Danoa, Ouangolodougou, Karagbogo, Poulo). Deux sites présentent des points d'alerte : Togolokaye (dans le Département de Téhini) où l'état d'embonpoint est jugé médiocre et Diawala (dans le Département de Ouangolodougou) où il est jugé critique. L'embonpoint globalement passable à bon des petits ruminants reflète la bonne disponibilité en pâturage et en eau de la période. L'état critique observe à Diawala, en lien direct avec un pâturage insuffisant, et l'état médiocre à Togolokaye (persistant depuis le mois de juin 2026) signalent des situations localisées à surveiller. Un appui en complémentation alimentaire et un suivi vétérinaire ciblé y sont recommandés pour éviter une détérioration de l'état des animaux.

La figure 10 présente l'état d'embonpoint des gros ruminants sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. L'état d'embonpoint des gros ruminants est globalement passable à bon sur les deux régions, à l'exception de Togolokaye leur état est jugé médiocre. L'embonpoint globalement passable à bon des gros ruminants reflète la bonne disponibilité en pâturage et en eau de la période. L'état médiocre observé à Togolokaye (Département de Téhini) depuis juin 2026 et qui se poursuit sur la période d'août à septembre, signalent des situations localisées à surveiller. Un appui en complémentation alimentaire et un suivi vétérinaire ciblé y sont recommandés pour éviter une détérioration de l'état des animaux.

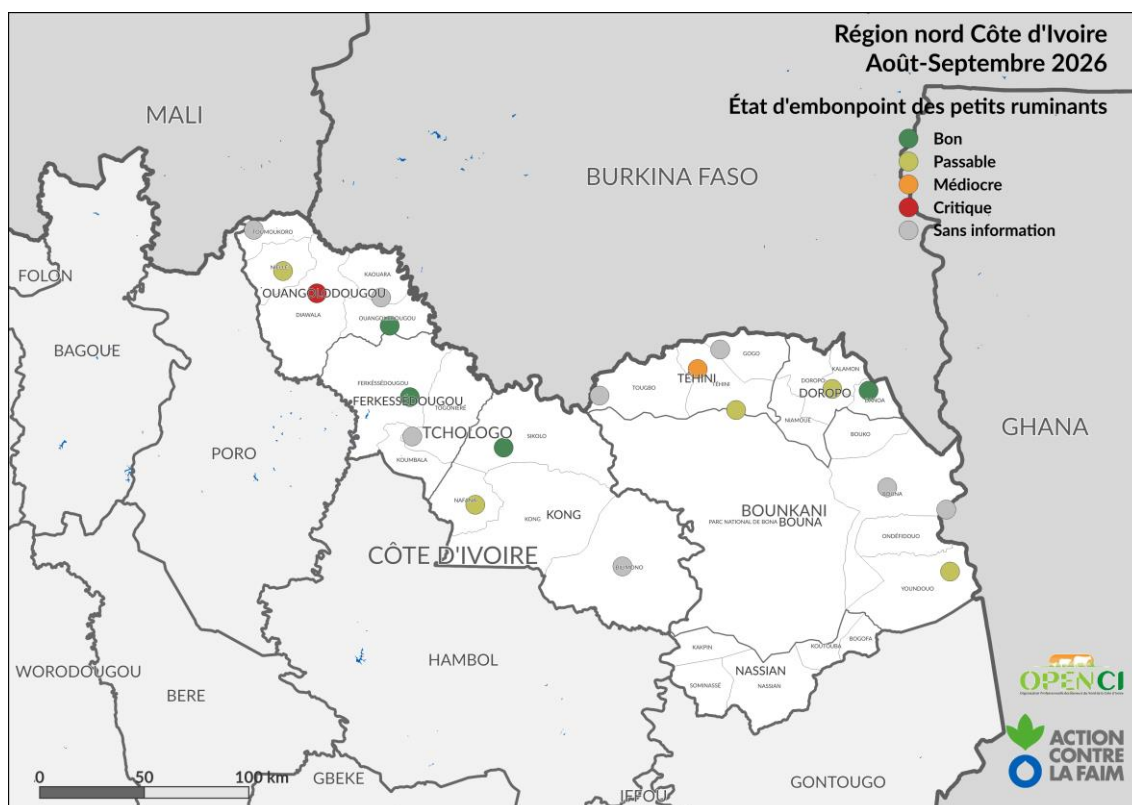


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

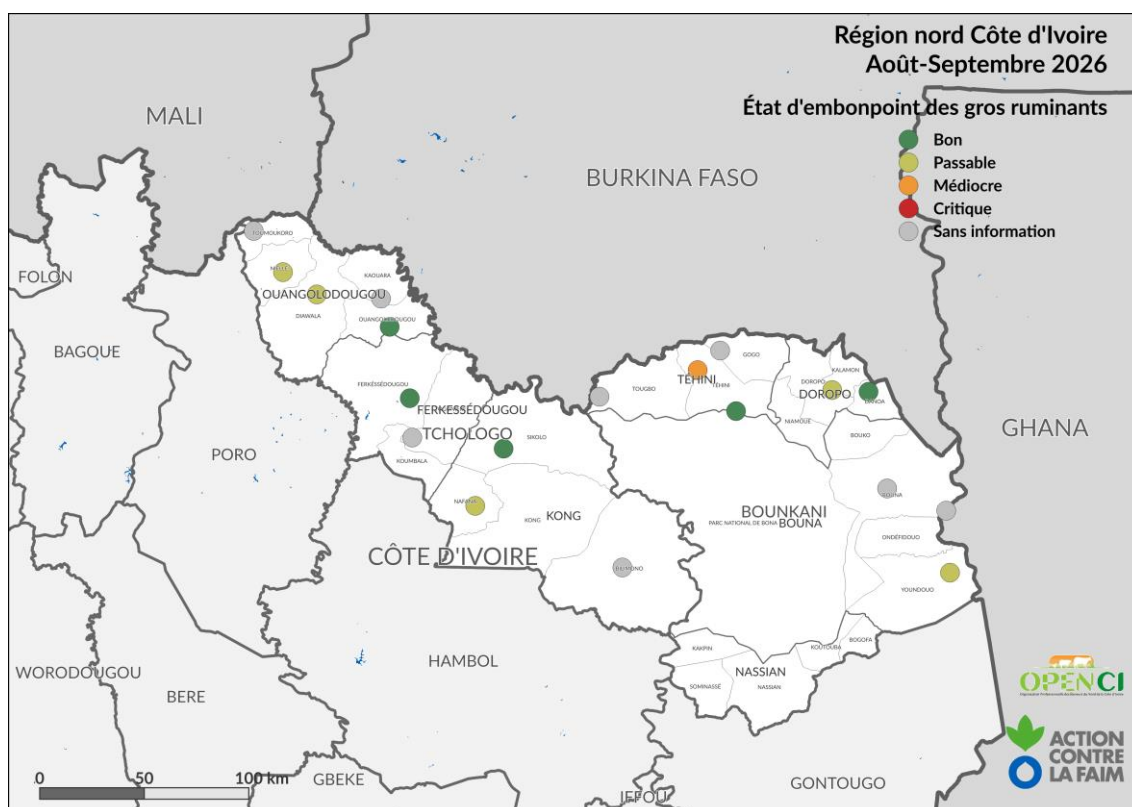


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants d'août à septembre 2026 la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 11 présente les signalements de maladies animales sur la période août à septembre 2026. Trois sites font état de cas de maladies animales : Téhini (maladie de la pintade et diarrhée chronique des petits ruminants), Nafana (fièvre aphteuse) et Poulo (affections pulmonaires sur les bovins).

Les foyers signalés (fièvre aphteuse à Kong, infections pulmonaires à Poulo, maladie de la pintade et diarrhée des petits ruminants à Téhini) traduisent une circulation localisée de pathologies favorisée par les rassemblements d'animaux et l'humidité. La fièvre aphteuse, hautement contagieuse, appelle une surveillance et des mesures de biosécurité rapides. Le renforcement des campagnes de vaccination et de la couverture vétérinaire est essentiel pour limiter la diffusion et les pertes, d'autant plus que ces maladies sont signalées depuis juin 2026 sur les sites de Nafana et Téhini.

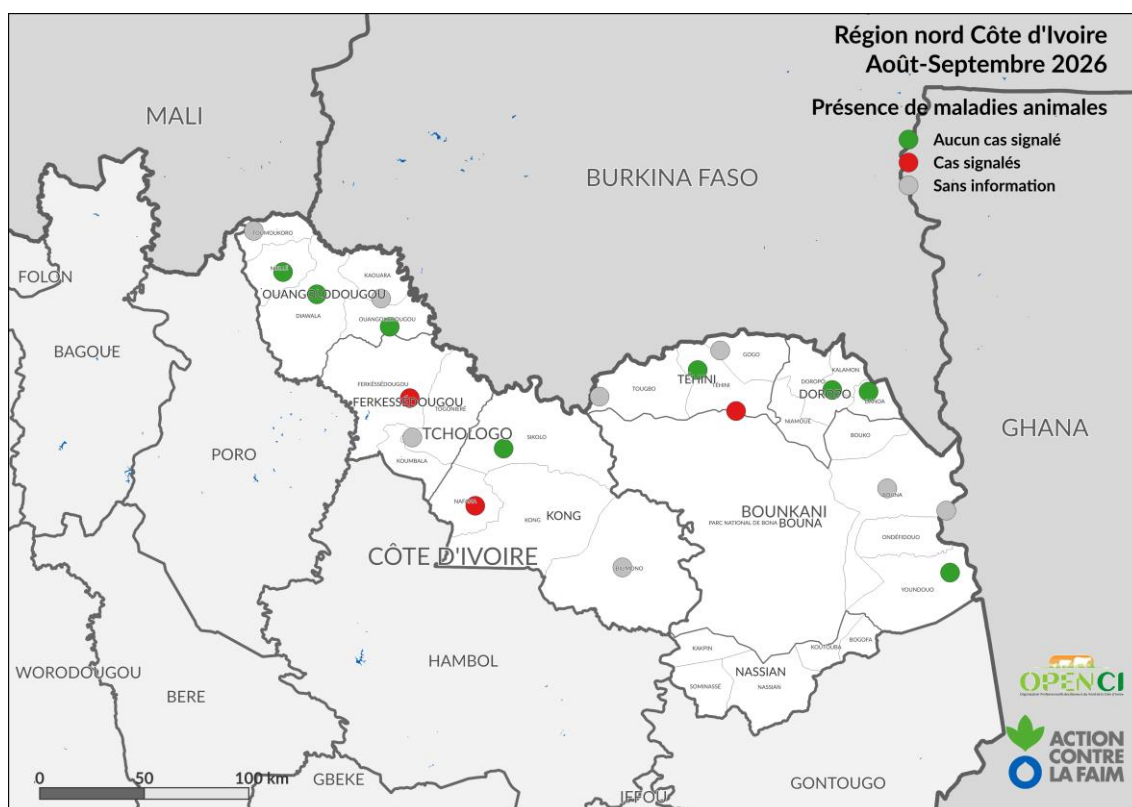


Figure 11 – Signalement de maladies animales d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 12 présente les cas de mortalité animale et leur cause principale sur la période d'août à septembre 2026. Deux sites signalent des mortalités, toutes deux attribuées à des cas de maladies : Téhini et Poulo. Aucune mortalité n'est rapportée sur les autres sites enquêtés.

Les mortalités recensées, toutes attribuées à la maladie, restent limitées à deux sites (Téhini et Poulo) et confirment le lien avec les foyers pathologiques identifiés. Elles demeurent contenues mais rappellent la nécessité que le dispositif de détection et de notification rapide des cas soit effectivement suivi d'un diagnostic précoce et d'une prise en charge vétérinaire. Cela permettrait de réduire les pertes économiques pour les éleveurs.

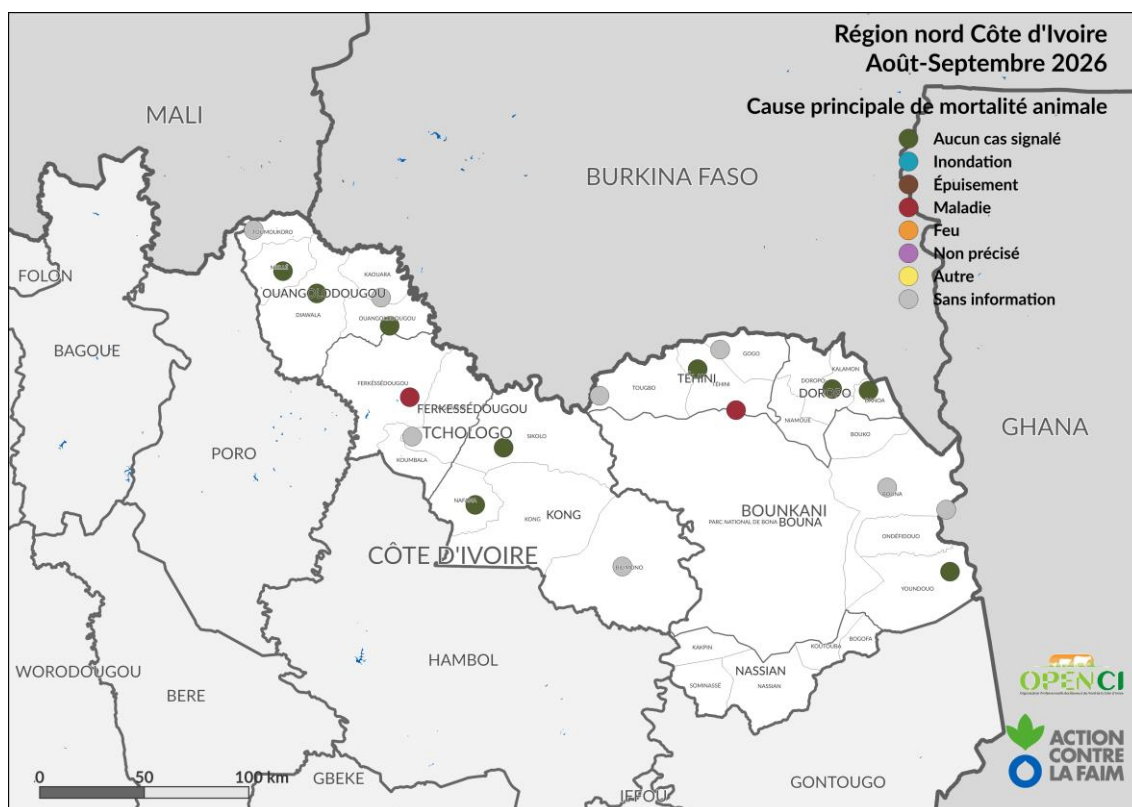


Figure 12 – Cause principale de mortalité animale d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La figure 13 présente les vols de bétail rapportés sur la période d'août à septembre 2026 sur les régions du Tchologo et du Bounkani. Trois sites sont concernés, les vols visant essentiellement les bovins : Togolokaye (125 bovins), Ouangolodougou (50 à 60 bovins) et Nafana/Kong (80 bovins).

Les vols de bétail, concentrés sur les bovins et rapportés sur trois sites (Togolokaye, Ouangolodougou, Kong), représentent des pertes économiques importantes et un facteur d'insécurité pour les éleveurs. Leur localisation en zones frontalières et de transhumance facilite l'écoulement rapide des animaux volés. Le renforcement de la surveillance communautaire, du marquage du bétail et de la collaboration avec les forces de sécurité est recommandé.

La figure 14 présente les conflits signalés sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Un seul site est concerné, Niellé (dans le Département de Ouangolodougou), où sont rapportés des dégâts sur les champs et les jardins des femmes situés autour des points d'eau, révélateurs de tensions autour de l'accès aux ressources.

Le conflit relevé à Niellé, lié aux dégâts causés aux champs et jardins des femmes autour des points d'eau, illustre la compétition croissante entre agriculture et élevage pour l'accès à l'eau et à l'espace même pendant la saison pluvieuse où la disponibilité de l'eau est bonne. Ces tensions peuvent s'aggraver à mesure que les ressources se concentrent en saison sèche. La délimitation de couloirs de passage et de points d'abreuvement dédiés, ainsi que la concertation entre usagers, sont nécessaires pour prévenir ces conflits.

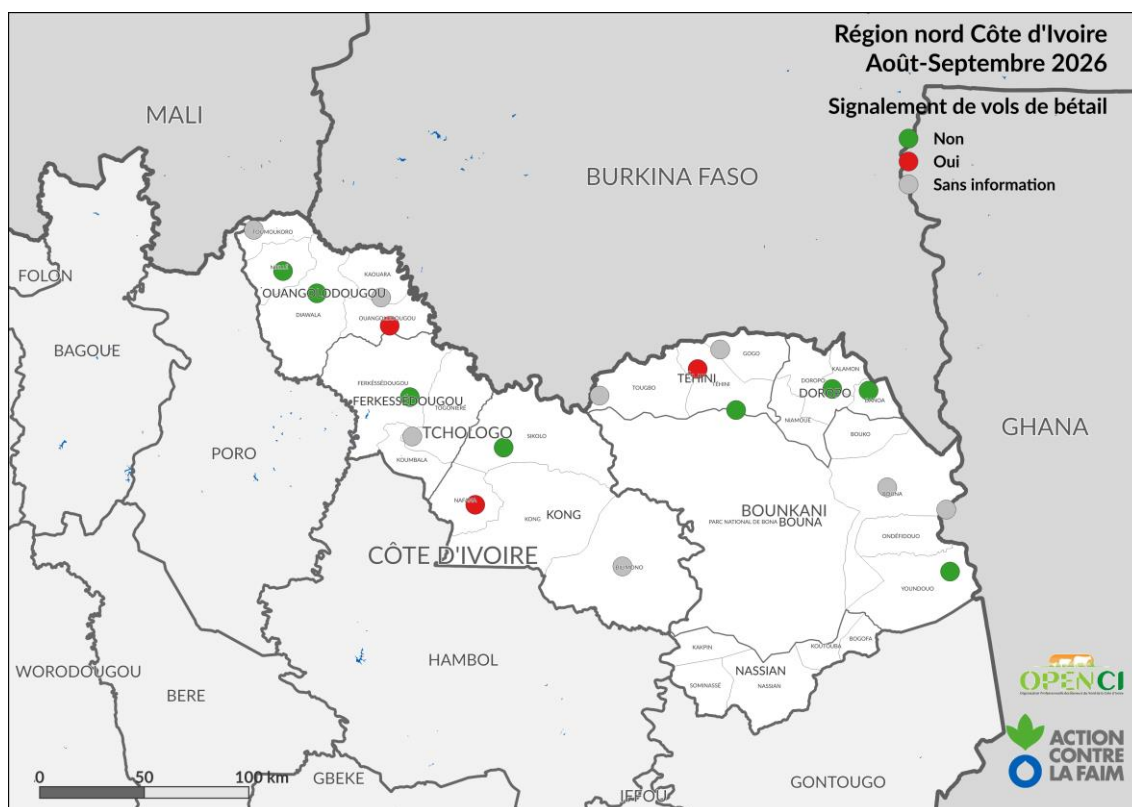


Figure 13 – Vols de bétail rapportés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

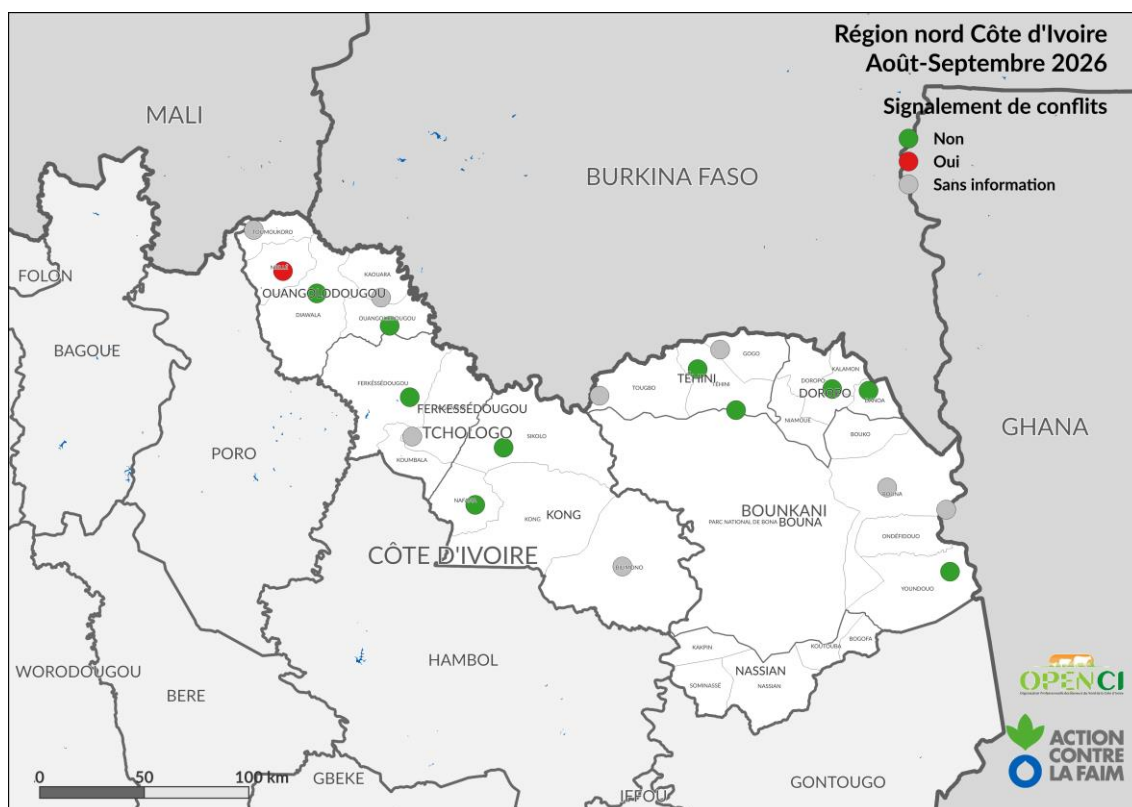


Figure 14 – Conflits signalés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 15 présente les évènements d'insécurité sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Des signalements d'insécurité sont signalés sur deux sites : Téhini (cambriolage d'une boutique en ville) et Niellé (dégâts causés par les animaux, liés à l'insuffisance de couloirs et de passages aménagés).

Les évènements d'insécurité (cambriolage à Tehini, dégâts d'animaux à Niellé) restent ponctuels mais entretiennent un climat de vulnérabilité dans les zones frontalières. Le cas de Niellé, lié à l'absence de couloirs aménagés, renvoie à la gestion de l'espace pastoral. Le renforcement de la présence sécuritaire et l'aménagement des infrastructures pastorales contribueraient à apaiser ces tensions.

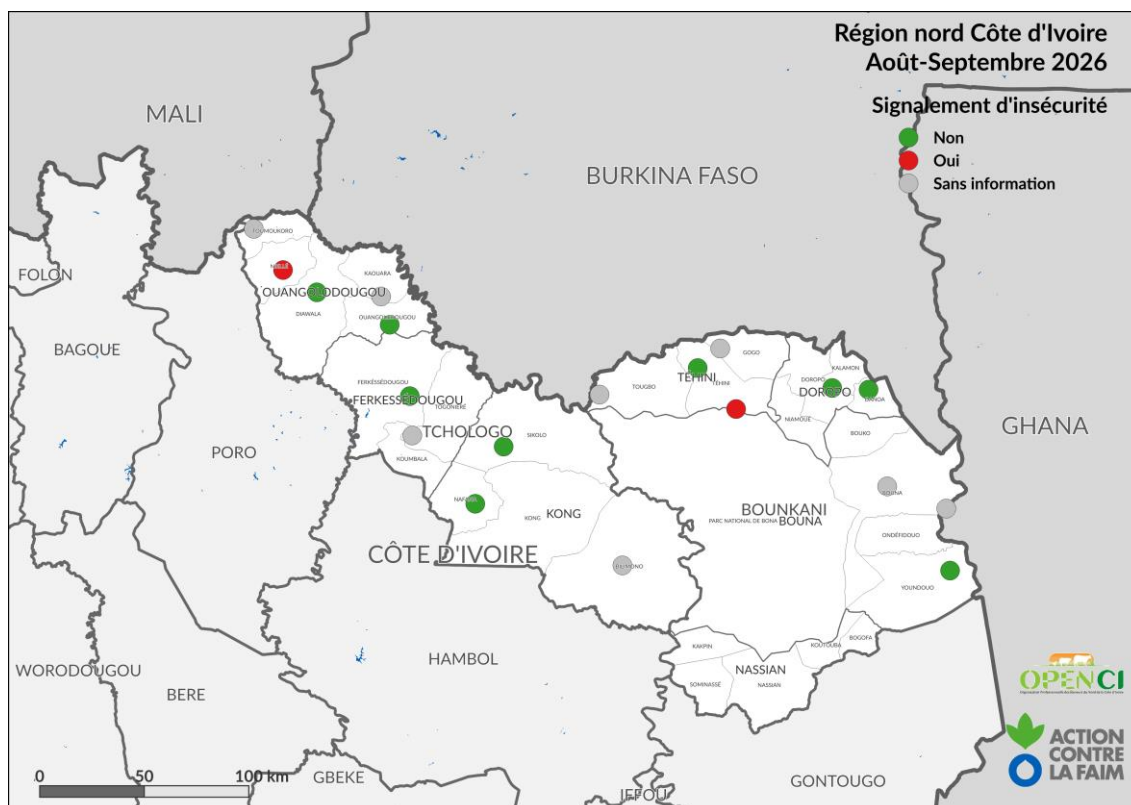


Figure 15 – Évènements d'insécurité signalés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL, DISPONIBILITÉ EN ALIMENT POUR BÉTAIL

La figure 16 indique l'ouverture et l'accessibilité de tous les marchés sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

L'ouverture et l'accessibilité de l'ensemble des marchés témoignent d'un fonctionnement normal des circuits commerciaux et d'une bonne fluidité des échanges de bétail et de produits agricoles. Cette situation soutient les revenus des éleveurs et l'approvisionnement des ménages. Le maintien de la sécurité sur les axes et autour des marchés est déterminant pour préserver cette dynamique favorable.

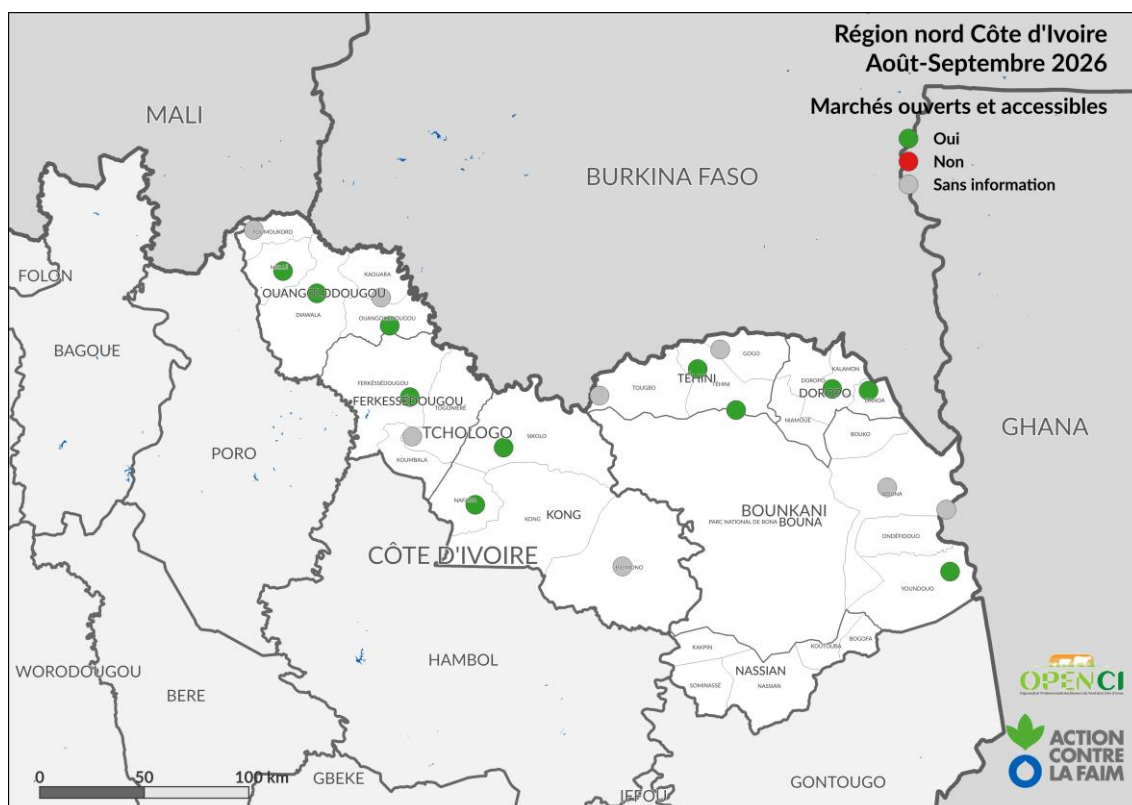


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

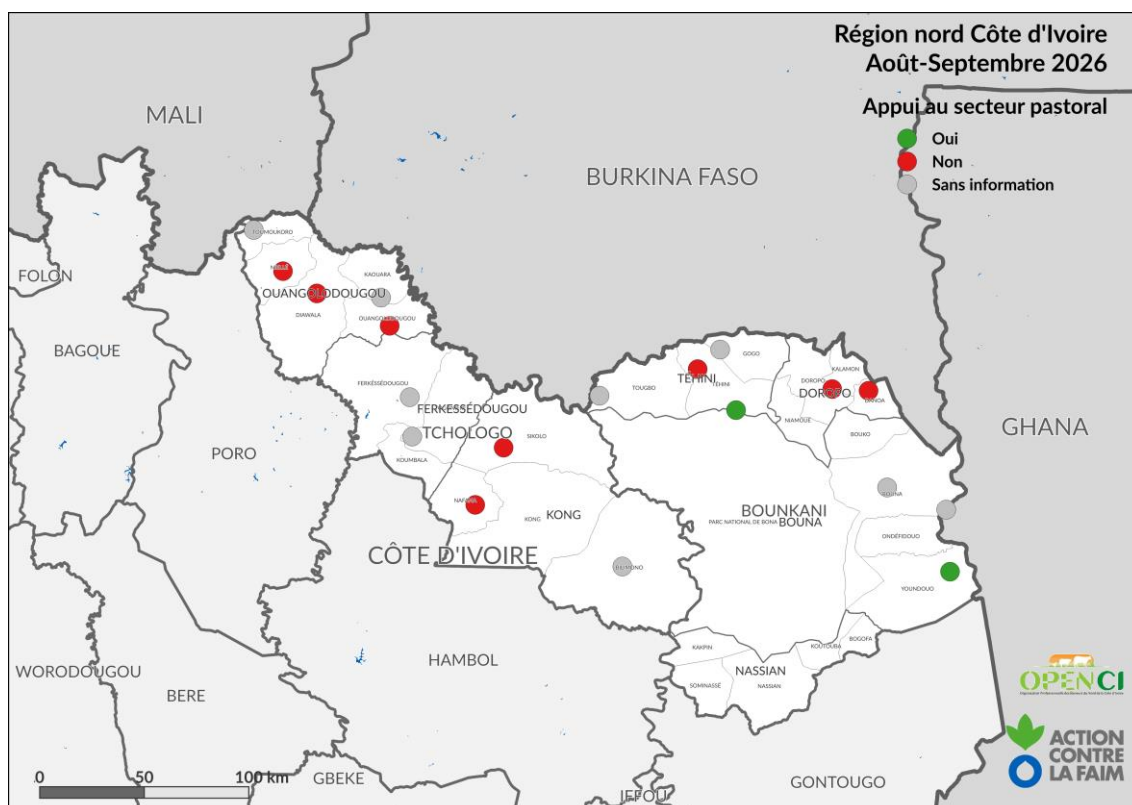


Figure 17 – Zones d'appui au secteur pastoral d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 17 présente les zones ayant bénéficié d'un appui au secteur pastoral sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Deux sites sont concernés : Piaye dans le Département de Bouna a bénéficié d'interventions

vétérinaires et de campagnes de vaccination et Téhini d'une campagne de vaccination contre la variole et une campagne de vaccination contre la maladie Newcastle dans les élevages avicoles.

Les appuis recensés, essentiellement vétérinaires (vaccinations à Piaye et Téhini), interviennent en réponse aux besoins sanitaires du cheptel et contribuent à prévenir les foyers de maladies. Leur portée reste toutefois limitée à quelques sites. L'extension de ces interventions, notamment vers les zones ayant signalé des maladies ou des mortalités, renforcerait la résilience sanitaire du secteur pastoral.

La figure 18 présente les signalements de pénurie d'aliment pour bétail sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Deux sites, Niellé et Piaye, font état d'une pénurie au cours de la période. Les autres sites enquêtés ne signalent pas de difficulté d'approvisionnement en aliment bétail.

La pénurie d'aliment pour bétail signalée à Niellé, où sont également rapportés une pénurie et une forte présence de bétail de réfugiés, révèle une pression accrue sur les ressources d'appoint dans cette zone d'accueil. Elle peut fragiliser l'état des animaux si elle se prolonge. La sécurisation de l'approvisionnement en tourteau et aliments complémentaires y mérite une attention particulière.

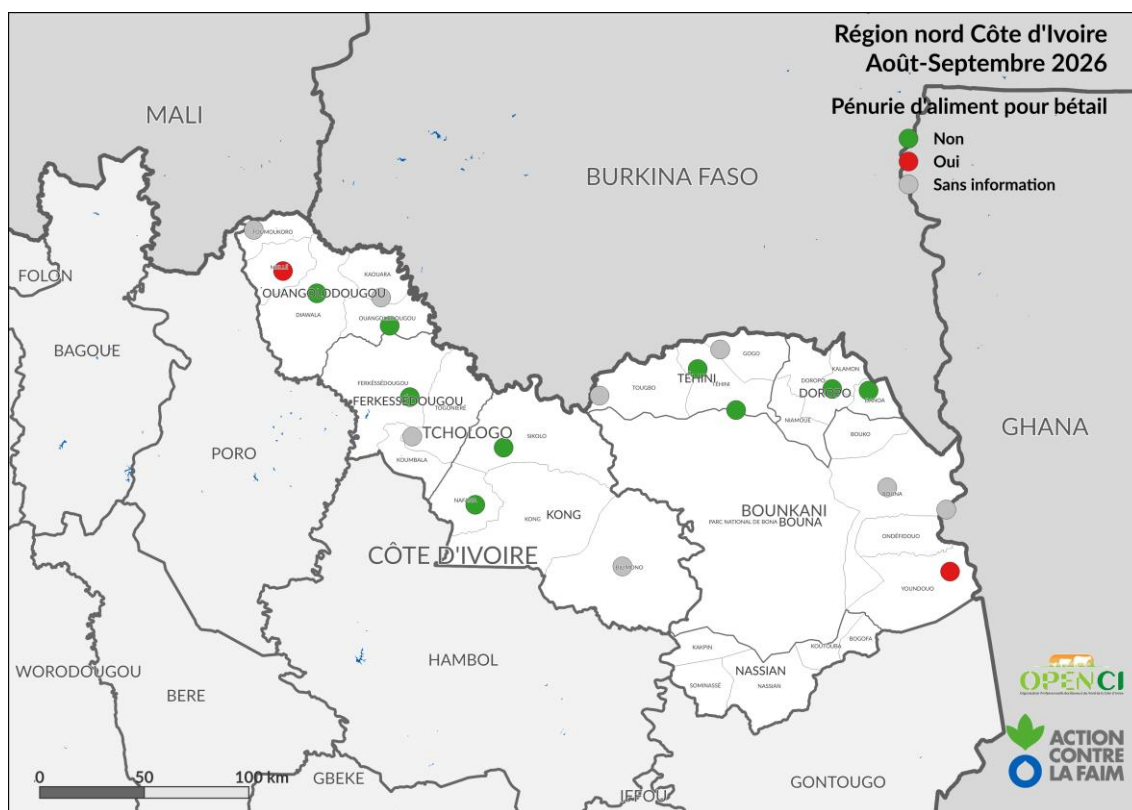


Figure 18 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

La figure 19 présente la concentration du bétail appartenant aux réfugiés sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Six sites signalent une présence de ce bétail, généralement d'intensité moyenne (Danao, Doropo, Piaye, Togolokaye, et Nafana) à faible (à Ouangolodougou). Les autres sites enquêtés ne rapportent pas une présence de bétail de réfugiés.

La présence de bétail appartenant aux réfugiés accroît la charge animale et la pression sur les pâturages et points d'eau des zones d'accueil. Bien que la disponibilité en ressources reste globalement satisfaisante, cette pression additionnelle peut alimenter des tensions, comme à Niellé. L'appui aux communautés hôtes et la gestion concertée des ressources sont recommandés.

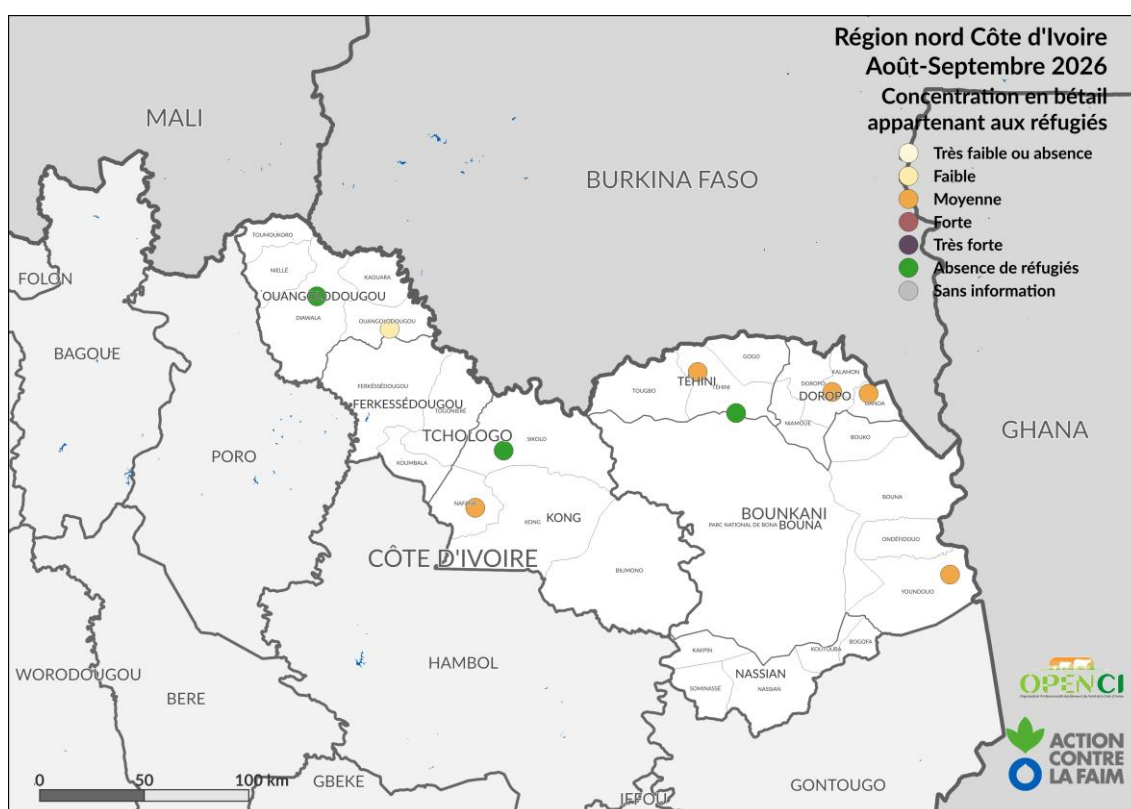


Figure 19 – Concentration du bétail appartenant aux réfugiés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

La figure 20 présente les zones d'arrivée de nouveaux réfugiés sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani. Un seul site, Niellé, signale des arrivées récentes en provenance du Mali, accompagnées de leur bétail.

L'arrivée de nouveaux réfugiés à Niellé, en provenance du Mali et accompagnés de leur bétail, témoigne de la persistance des mouvements transfrontaliers liés au contexte sécuritaire régional. Cet afflux accroît la demande en ressources pastorales et en services de base dans une zone déjà sous pression. Une réponse coordonnée, intégrant appui humanitaire et gestion des ressources naturelles, est nécessaire.

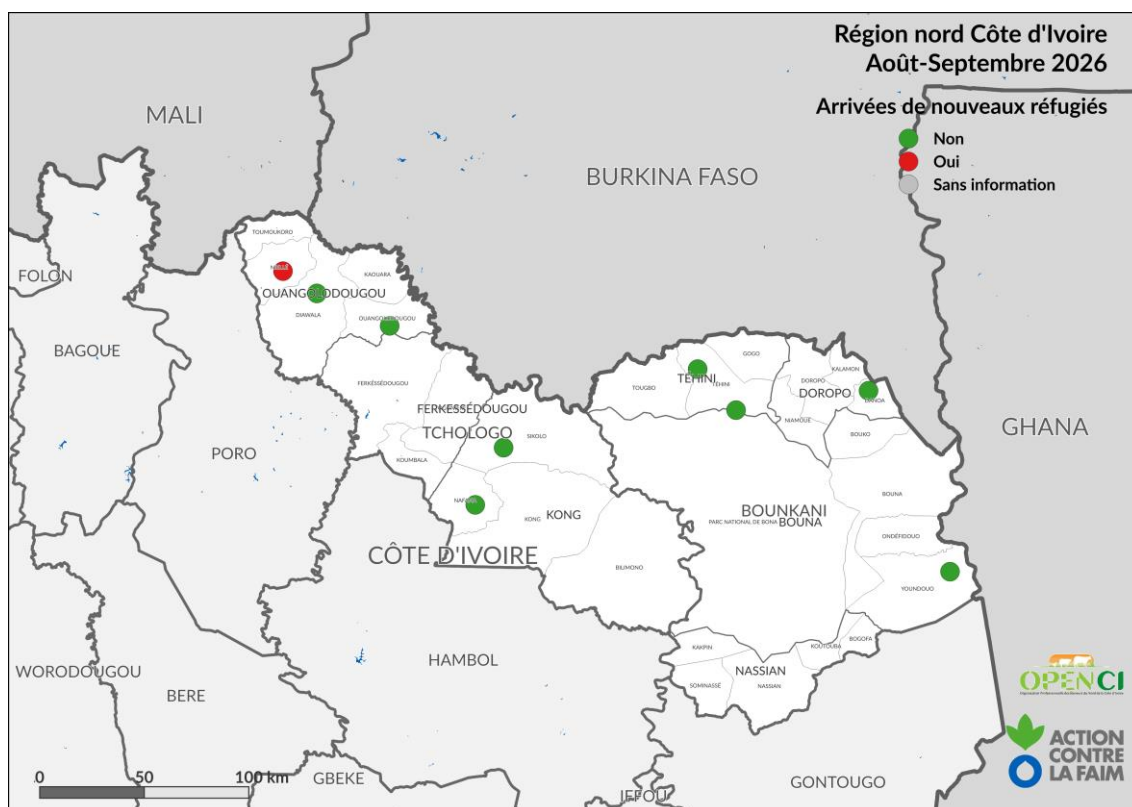


Figure 20 – Zones d'arrivée de nouveaux réfugiés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DE PRODUITS AGRICOLES

Le tableau 1 présente les prix moyens pour le bétail (caprin mâle et ovin mâle) et les principales céréales (riz, mil, sorgho, maïs) ainsi que l'aliment pour bétail (tourteau) dans les différents départements des régions du Bounkani et du Tchologo sur la période d'août à septembre 2026. Il inclut également les termes de l'échange (TdE) caprin contre mil, exprimés en kg de mil par tête de caprin.

Le tableau 1 présente les prix moyens relevés sur les marchés des régions du Bounkani et du Tchologo. Le caprin mâle s'échange de 18 129 FCFA (Kong) à 38 333 FCFA (Ouangolodougou) par tête, l'ovin mâle de 47 500 à 80 000 FCFA. Les céréales varient de 200 à 600 FCFA/kg et les termes de l'échange de 57 à 105 kg de mil par tête de caprin.

Les niveaux de prix reflètent le fonctionnement normal des marchés sur la période. Les fortes variations du caprin mâle entre marchés (18 129 FCFA à Kong contre 38 333 FCFA à Ouangolodougou) traduisent des différences d'offre, de qualité des animaux et d'accessibilité. Des termes de l'échange élevés, jusqu'à 105 kg de mil par tête de caprin, indiquent un pouvoir d'achat favorable aux éleveurs, soutenu par des prix du bétail fermes et des céréales relativement abordables.

Tableau 1 – Prix moyens relevés sur les marchés d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

Pays	Région	Département	Marché à bétail		Riz	Mil	Sorgho	Maïs	Aliment pour bétail Tourteau	Termes échange caprin contre mil
			Caprin mâle	Ovin mâle						
			FCFA/tête		FCFA/kg					
Côte d'Ivoire	Bounkani	Doropo	25 000	75 000	550	350	350	200	325	71
		Bouna	25 000	65 000	400			220		
		Téhini	21 250	53 750	550	375	275	200		57
	Tchologo	Ferkessedougou			500			110		
		Kong	18 129	70 000	500	200	200	113		91
		Ouangelodougou	38 333	66 667	500	367	313	110	220	105

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 2 montre l'évolution du prix moyen du caprin mâle par région. Il s'établit à 23 500 FCFA/tête dans le Bounkani, en hausse de +14 % par rapport à juin-juillet 2026 et de +7 % sur un an. Dans le Tchologo, il atteint 30 252 FCFA/tête, en hausse de +20 % par rapport à la période précédente et de +29 % sur un an.

La hausse du prix du caprin mâle dans les deux régions, plus marquée dans le Tchologo (+20 % sur la période, +29 % sur un an), traduit une demande soutenue et un bon état des animaux en cette saison favorable. Cette progression améliore les revenus des éleveurs et renforce leur pouvoir d'achat. Elle contribue directement à l'amélioration des termes de l'échange observée sur la période.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région

Pays	Région	Prix Caprin Mâle Août-Sep. 2026 (FCFA/tête)	Prix Caprin Mâle Juin-Jul. 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Août-Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	23 500	20 667	+14	22 000	+7
	Tchologo	30 252	25 128	+20	23 500	+29

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 3 montre l'évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région. Dans le Bounkani, il s'établit à 64 500 FCFA/tête, en baisse de -8 % par rapport à juin-juillet 2026 et de -2 % sur un an. Dans le Tchologo, il atteint 67 500 FCFA/tête, en hausse de +8 % par rapport à la période précédente et de +7 % sur un an.

L'évolution du prix de l'ovin mâle est contrastée : en baisse dans le Bounkani (-8 % sur la période) mais en hausse dans le Tchologo (+8 %). Ces divergences régionales reflètent des dynamiques d'offre et de demande locales différentes. La bonne tenue globale des prix du petit bétail reste néanmoins favorable aux revenus des éleveurs.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région

Pays	Région	Prix Ovin Mâle Août-Sep. 2026 (FCFA/tête)	Prix Ovin Mâle Juin-Jul. 2026 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Août-Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Bounkani	64 500	70 000	-8	65 781	-2
	Tchologo	67 500	62 388	+8	62 917	+7

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 4 présente l'évolution du prix moyen du riz sur la période d'août à septembre 2026 dans les régions du Tchologo et du Bounkani.

Le prix du riz affiche une relative stabilité sur les deux régions suivies, en légère hausse par rapport au bimestre précédent, mais cependant inférieur de -7 % aux prix de l'année dernière à la même période.

Tableau 4 – Évolution du prix moyen du riz par région

Pays	Région	Prix du riz Août-Sep. 2026 (FCFA/kg)	Prix du riz Juin-Jul. 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	520	517	+1	556	-7
	Tchologo	500	474	+5	539	-7

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 5 retrace l'évolution du prix moyen du mil par région sur la période d'août à septembre 2026. Dans le Boukani, il s'établit à 363 FCFA/kg, en baisse de -2 % par rapport à juin-juillet 2026 et de -8 % sur un an. Dans le Tchologo, il atteint 325 FCFA/kg, en net recul de -19 % par rapport à la période précédente et de -26 % sur un an.

La baisse du prix du mil dans les deux régions, particulièrement nette dans le Tchologo (-19 % sur la période, -26 % sur un an), s'explique par la disponibilité des stocks. Ce recul est favorable à l'accès des ménages à la céréale de base et améliore mécaniquement les termes de l'échange bétail/mil. Il bénéficie à la fois aux éleveurs vendeurs de bétail et aux ménages acheteurs de céréales.

Tableau 5 – Évolution du prix moyen du mil par région

Pays	Région	Prix du mil Août-Sep. 2026 (FCFA/kg)	Prix du mil Juin-Jul. 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	363	371	-2	393	-8
	Tchologo	325	400	-19	439	-26

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 6 retrace l'évolution du prix moyen du sorgho sur la période d'août à septembre 2026. Dans le Boukani, il s'établit à 313 FCFA/kg, en hausse de +21 % par rapport à juin-juillet 2026 mais en baisse de -4 % sur un an. Dans le Tchologo, il atteint 256 FCFA/kg, en fort recul de -29 % par rapport à la période précédente et de -33 % sur un an.

Le prix du sorgho progresse dans le Boukani (+21 % sur la période) mais recule fortement dans le Tchologo (-29 %), ou il revient à un niveau nettement inférieur à celui de l'an dernier (-33 %). Ces évolutions opposées traduisent des situations d'offre régionale distinctes.

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du sorgho par région

Pays	Région	Prix du sorgho Août-Sep. 2026 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Juin-Jul. 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	313	258	+21	325	-4
	Tchologo	256	363	-29	385	-33

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 7 montre l'évolution du prix moyen du maïs par région. Dans le Boukani, il s'établit à 204 FCFA/kg, en hausse de +5 % par rapport à juin-juillet 2026 mais en baisse de -21 % sur un an. Dans le Tchologo, il atteint 111 FCFA/kg, en baisse de -4 % par rapport à la période précédente et de -40 % sur un an.

Le prix du maïs reste globalement orienté à la baisse sur un an dans les deux régions (-21 % dans le Boukani, -40 % dans le Tchologo), signe d'une bonne disponibilité de la

céréale. Le niveau particulièrement bas dans le Tchologo (111 FCFA/kg) favorise l'accès alimentaire des ménages pour cette céréale qui constitue l'aliment de base dans les deux régions.

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du maïs par région

Pays	Région	Prix du maïs Août-Sep. 2026 (FCFA/kg)	Prix du maïs Juin-Jul. 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du maïs Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	204	195	+5	259	-21
	Tchologo	111	116	-4	183	-40

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

Le tableau 8 retrace l'évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail (tourteau) par région. Dans le Boukani, il s'établit à 325 FCFA/kg, en hausse de +8 % par rapport à juin-juillet 2026 et stable sur un an. Dans le Tchologo, il reste stable à 220 FCFA/kg, sans variation par rapport à la période précédente sur un an.

La stabilité du prix de l'aliment pour bétail (tourteau), inchangé sur un an dans les deux régions, témoigne d'un approvisionnement régulier. La légère hausse dans le Boukani (+8 % sur la période) reste limitée. Cette stabilité est favorable à la complémentation alimentaire du bétail, notamment dans les zones où l'état des animaux est fragile et où une pénurie a été signalée (Niellé).

Tableau 8 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail (Tourteau) par région

Pays	Région	Prix aliment bétail Août-Sep. 2026 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Juin-Jul. 2026 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Août-Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	325	300	+8	325	0
	Tchologo	220	220	0	220	0

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 9 montre l'évolution des termes de l'échange (TdE) caprin mâle contre mil, exprimés en kg de mil par tête de caprin. Dans le Boukani, ils atteignent 65 kg/tête, en hausse de +16 % par rapport à juin-juillet 2026 et par rapport à la même période de l'année précédente. Dans le Tchologo, ils s'établissent à 93 kg/tête, en très forte progression de +48 % par rapport à la période précédente et de +74 % sur un an.

L'amélioration marquée des termes de l'échange caprin/mil, très forte dans le Tchologo (+48 % sur la période, +74 % sur un an), résulte de la conjonction d'une hausse des prix du bétail et d'une baisse des prix du mil. Elle traduit un renforcement significatif du pouvoir d'achat céréalier des éleveurs. Cette dynamique est un indicateur favorable de la sécurité alimentaire et économique des ménages pastoraux.

Tableau 9 – Évolution des termes de l'échange TdE caprin mâle contre mil par région

Pays	Région	TdE Août-Sep. 2026 (kg/tête)	TdE Juin-Jul. 2026 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Août-Sep. 2025 (kg/tête)	Variation (%)
Côte d'Ivoire	Boukani	65	56	+16	56	+16
	Tchologo	93	63	+48	53	+74

Source : Réseau de sentinelles pastorale ACF et OPEN-CI

La figure 21 représente l'appréciation des termes de l'échange caprin contre mil, du point de vue de l'éleveur. Dans le Tchologo, ils sont jugés de manière hétérogène d'une localisation à l'autre allant de très favorable à Diawala, à très défavorable à Niellé. Dans le Bounkani, la situation des termes de l'échange caprin contre mil est jugé globalement défavorable. Ces résultats confirment 'évolution des termes de l'échange présenté dans le tableau 9.

Des termes de l'échange plus élevés dans le Tchologo signifient qu'un éleveur y obtient davantage de mil pour la vente d'une tête de caprin, ce qui reflète un pouvoir d'achat céréalier renforcé. Cette situation favorable résulte de la bonne tenue des prix du bétail et du recul des prix des céréales. Elle améliore la capacité des ménages pastoraux à couvrir leurs besoins alimentaires en cette période.

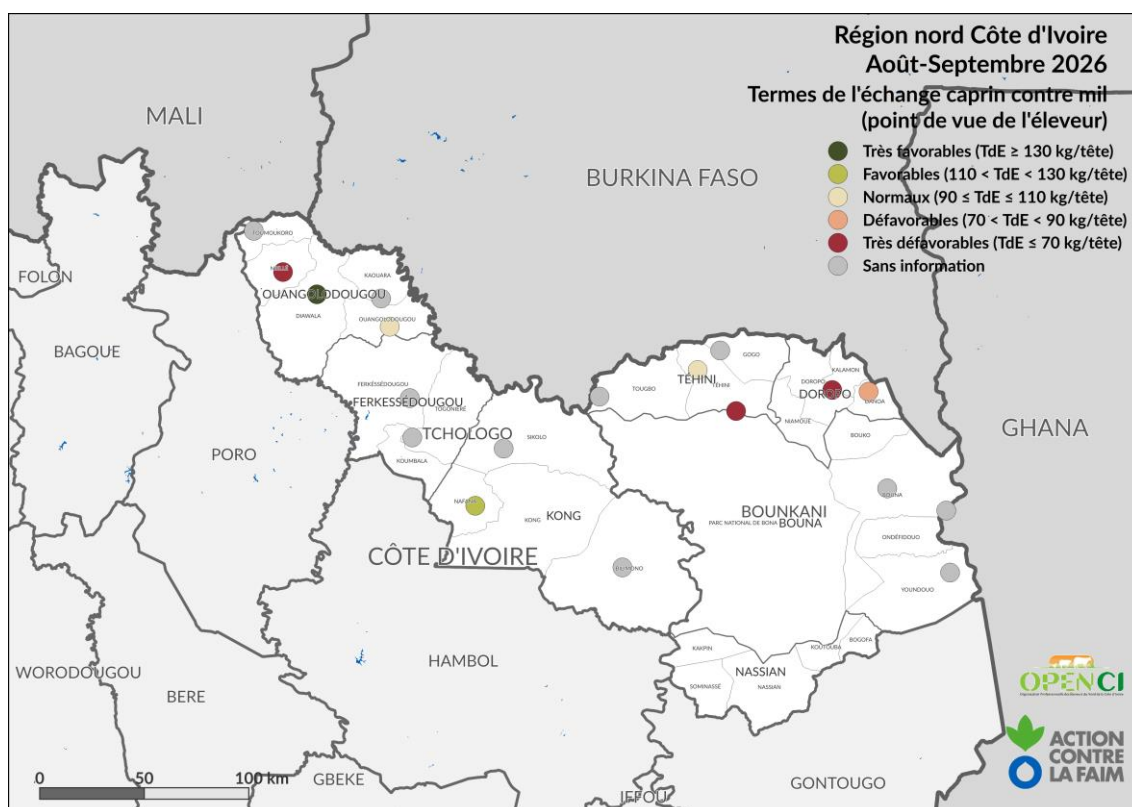


Figure 21 – Termes de l'échange caprin contre mil d'août à septembre 2026 sur la région nord de la Côte d'Ivoire

CONCLUSION

PERSPECTIVES

La période d'août à septembre 2026 présente des conditions naturelles favorables et une situation socio-économique améliorée pour les éleveurs. La campagne pastorale présente de bonnes conditions à travers un état des ressources favorables (biomasse excédentaire, points d'eau remplis, absence de feux de brousse) contribuant à un embonpoint satisfaisant des animaux, ainsi que des marchés accessibles. Les termes de l'échange s'améliorent en particulier dans la région du Tchologo, où ils se situent à 93 kg de mil par caprin, au-dessus du seuil de 90 kg. Toutefois, les risques sanitaires et sécuritaires sont persistants. Au niveau sanitaire, les foyers de maladies contagieuses continuent d'être actifs. Au niveau sécuritaire, les vols de bétail persistent. À court terme, jusqu'aux récoltes d'octobre, la disponibilité fourragère et hydrique devrait rester confortable, mais

la pression sanitaire et le risque de conflits agropastoraux resteront élevés tant que les champs seront en végétation ; les termes de l'échange devraient s'améliorer mécaniquement avec la détente saisonnière des prix céréaliers, sans pour autant revenir à un niveau normal.

À partir de novembre, trois échéances sont à anticiper : le tarissement des points d'eau temporaires, qui concentrera les troupeaux sur les rares ouvrages permanents ; la saison des feux de brousse, qui peut détruire une part importante de la biomasse produite cet hivernage ; et la remontée de la demande en aliment pour bétail à partir de février. La période actuelle constitue donc la fenêtre d'action à privilégier : réparation des ouvrages hydrauliques, constitution de stocks fourragers et de compléments énergétiques à bas coût en profitant des prix bas du maïs, extension des campagnes de vaccination aux foyers non couverts et aux troupeaux des personnes réfugiées, sécurisation des enclos et délimitation participative des couloirs de passage et des accès à l'eau.

RECOMMANDATIONS

- **Recommandations pour les éleveurs**

Les recommandations aux éleveurs s'articulent d'abord autour de la sécurité sanitaire du bétail. Les éleveurs sont encouragés à faire vacciner et déparasiter les animaux, en particulier dans les zones où des foyers contagieux sont signalés depuis le début de la saison des pluies (Kong, Ferkessedougou et Téhini). Les éleveurs sont également encouragés à partager les informations relatives à la présence de cas suspect de maladies au services vétérinaires ou aux organisations pastorales. Ensuite, au niveau sécuritaire, les éleveurs doivent poursuivre la sécurisation des enclos et l'organisation de gardiennages nocturnes tournants en particulier pour les bovins. Au regard de la persistance des cas de vols, les recommandations vont également vers un renforcement de la surveillance communautaire, le marquage du bétail et une collaboration avec les forces de sécurité. Par ailleurs, dans les zones telles que Diawala où les ressources en eau et en pâturage restent insuffisantes et où l'embonpoint des animaux reste critique, les éleveurs sont encouragés à adopter des mesures telles que la collecte des résidus de récolte et l'achat du maïs local (dont les prix sont actuellement bas et moins cher que le tourteau). Enfin, face à la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les zones où la compétition pour l'accès à l'eau et à l'espace demeure même pendant la saison pluvieuse, les éleveurs sont encouragés à privilégier les concertations avec les autres usagers.

- **Recommandations pour les organisations pastorales**

Les recommandations aux organisations pastorales vont vers un appui aux éleveurs pour la complémentarité alimentaire et un suivi vétérinaire ciblé pour contribuer à améliorer l'état des animaux dans les sites localisés présentant un état d'embonpoint médiocre des animaux. Aussi, les organisations pastorales sont encouragées à communiquer aux services vétérinaires toutes les suspicions de maladies signalées afin d'anticiper des interventions vétérinaires, contribuant à limiter la propagation de foyers contagieux. Dans un contexte de fin des cultures et de démarrage de la récolte, les organisations pastorales doivent davantage sensibiliser leurs membres au respect des couloirs de passage existants, au parcage de nuit des animaux et à une concertation accrue avec les agriculteurs pour prévenir les conflits liés aux dégâts de culture et à la destruction des récoltes. Les organisations pastorales doivent également poursuivre le plaidoyer pour la

réhabilitation des infrastructures pastorales auprès des services étatiques et des partenaires techniques et financiers, en particulier dans les zones où la présence de bétail appartenant aux réfugiés accroît la charge animale et la pression sur les pâturages et points d'eau des zones d'accueil. Un appui doit également être apporté par les organisations pastorales aux communautés hôtes et réfugiées (en particulier les éleveurs pour le renforcement de la gestion concertée des ressources.

- Recommandations pour les services vétérinaires

Les services vétérinaires sont invités à investiguer les foyers signalés depuis plusieurs mois et renforcer les campagnes de vaccination et la couverture vétérinaire pour limiter la diffusion et les pertes. En effet, il est nécessaire que le dispositif de détection et de notification rapide des cas soit effectivement suivi d'un diagnostic précoce et d'une prise en charge par les services vétérinaires. Cela permettrait de réduire les pertes économiques pour les éleveurs.

- Recommandations pour les services étatiques

Les services étatiques sont invités à poursuivre les actions pour une gestion raisonnée de la charge animale dans les zones présentant une pression autour des ressources. Cela nécessite d'orienter en amont les éleveurs vers les zones présentant une moindre pression en amont des déplacements des éleveurs. Ensuite, les services étatiques sont encouragés à apporter des appuis ciblés en complément alimentaire pour les éleveurs dans les zones où le bétail présente un état très critique afin de limiter la détérioration de l'état des animaux. L'appui des services étatiques (à travers les forces de défenses et sécurité) est également sollicité afin de renforcer la surveillance dans les zones où les vols de bétail sont persistants. Enfin, la médiation des autorités administratives peut contribuer à atténuer les conflits dans les localités telles que Niellé face à la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs

- Recommandations pour les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires

Les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires sont encouragés à soutenir les actions de réhabilitation et de gestion concertée des infrastructures pastorales (délimitation des couloirs de passage et des points d'abreuvement), en particulier dans les zones présentant une compétition croissante entre agriculture et élevage pour l'accès à l'eau et à l'espace. Les appuis aux éleveurs doivent se poursuivre à travers l'appui à la constitution de stocks fourragers et de banques d'aliment bétail communautaires pendant la période actuelle d'accessibilité économique du maïs local. Enfin, les organisations humanitaires sont encouragées à apporter des appuis ciblés aux communautés hôtes et réfugiées dans les principales zones d'accueil (telles que Niellé).

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'informations merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Sekongo Datouloba (OPEN-CI) – datoulobasekongo2020@gmail.com
- Abdou Seydou (OPEN-CI) – sdjibo123@gmail.com
- Amadou Coulibaly (OPEN-CI) – vitaldelaroche@yahoo.fr
- Nadia Ouattara (ACF – Côte d'Ivoire) – dpao@ci-actioncontrelafaim.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF – ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de l'Agence Française de Développement AFD et de l'Union européenne.

